

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Voies Navigables de France - Direction Territoriale de Strasbourg

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Marie-Céline MASSON - Directrice territoriale

Adresse : N° 4 Rue Quai de Paris - CS 30367

Commune STRASBOURG Cedex

Code postal 67 010

Nature des activités : Voies navigables de France (VNF) est un établissement public à caractère administratif français chargé de gérer, entretenir et exploiter le réseau des voies navigables françaises

Qualification : Etablissement Public à caractère Administratif

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Delichon urbicum Hirondelle de fenêtre	Le projet amènera à la destruction d'environ 15 nids d'hirondelles de fenêtre sur les façades du bâtiment du plan incliné d'Arzviller.
B2 Hirundo Rustica Hirondelle rustique	Le projet amènera à la destruction d'environ 20 nids d'hirondelles rustiques sur les façades du bâtiment du plan incliné d'Arzviller.
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Les façades du bâtiment du plan incliné sont très dégradées et n'ont que peu été reprises depuis sa mise en service en 1969. Certaines détériorations sont irréversibles et menacent à terme la sécurité des agents de VNF et du public. La restauration des façades et plus particulièrement les reprises d'étanchéité préviendront également l'aggravation des pathologies observées.

L'action s'inscrit également dans le cadre de l'événementiel organisé à l'occasion des 50 ans du plan en 2019.

Le dossier joint apporte d'autres précisions.

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : **La reprise des façades va nécessiter la destruction des nids, pour autant aucun individu ne sera directement touché, la période d'intervention étant obligatoirement prévue entre décembre 2018 et mars 2019.**

.....

.....

.....

Altération Préciser :

.....

.....

Dégradation Préciser :

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

.....

Formation continue en biologie animale Préciser :

.....

Autre formation Préciser :

.....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : **Les travaux se dérouleront de décembre 2018 à fin mars 2019.**

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : **Région Grand-Est**

Départements : **57 - Moselle**

Cantons : **Phalsbourg**

Communes : **Arzwiller**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser : **Installation de 60 nids artificiels en lieu et place des anciens nids et aux endroits les mieux adaptés à l'installation des hirondelles.**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **Les travaux se dérouleront exclusivement entre décembre 2018 et fin mars 2019 de manière à éviter la période de présence des hirondelles. Les nids seront mis en place et les échafaudages déposés avant fin mars. Le nombre de nids artificiels sera de 60 contre seulement 35 recensés dont une bonne partie non habitée en 2018 (anciens nids partiellement abimés). VNF réfléchit en collaboration avec la LPO à l'installation d'un hôtel à hirondelles en complément afin de viser un renforcement des populations et d'assurer une sensibilisation et une communication auprès du public visitant le plan incliné.**

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Un bilan sera réalisé à l'issue de l'opération et un suivi sera mis en place sur deux ans.**

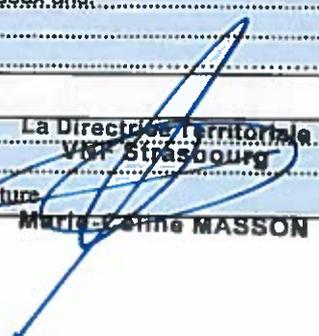
.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **La Direction territoriale VNF Strasbourg**

le

Signature 

Marie-Catherine MASSON